REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

DEPARTEMENT DE L'AIN
ARRONDISSEMENT-DE-BOURG-EN-BRESSE

DEL 2025/17

COMMUNE DE NIEVROZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du Jeudi 17 Juillet 2025

Le dix-sept juillet deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de NIEVROZ s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M Patrick BATTISTA, Maire.

Présents : Mesdames Joanna JUAREZ-LOPEZ, Gwladys STRABONI, Muriel THOMAS, Audrey CUILLERET Sandrine PENAS, Audrey CHERUBINI, Maryse REY arrivée à 19h35 et Messieurs Patrick BATTISTA, Jean-Christophe DETRE, DUTOUR Cyril, Gilles TROMPILLE, Pascal DEMMERLE, Richard BOUFFANET, Clément BOYER, Michel DAMIRON.

Excusés : Chantal MONTRICHARD donne procuration à Muriel THOMAS, Jérémie THIEBAUT donne procuration à Jean-Christophe DETRE, Bertrand GREFFE donne procuration à Michel DAMIRON.

Absente : Karine DUFOUR

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Nombre de Présents : 15
Nombre de votants : 18

Date de convocation : 10/07/2025

Secrétaire de séance : Gilles TROMPILLE

Clôtures soumises à déclaration préalable DEL2025/17

Suite à l'approbation du PLU pour la commune de Niévroz, Monsieur Le maire propose que les clôtures et les ravalements de façades soient soumis à déclaration préalable.

Monsieur Le maire rappelle aux conseillers municipaux que cette délibération avait déjà été validée en 2015 par la délibération n°2015/057 du 1er octobre 2015 suite à la réforme du code de l'urbanisme.

Le conseil municipal décide avec 17 POUR et 1 abstention (Mme Rey) que les clôtures et les ravalements de façades soient soumis à déclaration préalable.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Patrick BATTISTA

MAIRIE DE NIEVROZ (AIN)

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.
NIEVROZ le
Le Maire Patrick BATTISTA

Accusé de réception en préfecture
001-210102760-20250717-DEL2025-17-DE
Date de télétransmission : 22/07/2025
Date de réception préfecture : 22/07/2025